

BULLETIN MUNICIPAL

MAISONNEUVE





Informations

Comment nous joindre

Secrétariat de la mairie	05.49.51.07.83
Courriel	maisonneuve@departement 86.fr
***	***
Jacques ROLLAND le maire	06.30.09.43.18
Catherine GAUTIER 1^{ère} adj	06.74.30.37.35
Michel BOULAND 2^{ème} adj	07.67.19.41.60



TABLE DES MATIERES

Comment joindre la Mairie	3
Le mot du Maire	9
Réalisations et projets	12
Rappel d'informations	16
Liste des commissions	21
Subventions attribuées aux associations	23
Finances de la commune	24
Etat Civil	26
Tarifs locations des salles.....	28
Renseignements utiles & Médecins et infirmiers (ères).....	30 & 31
Artisans et entreprises sur notre Commune	33
Assistants maternelles	38
ASSOCIATIONS DE MAISONNEUVE	
ACCA de Maisonneuve	40
CLUB du temps libre	46
Jeu de boules	56
Judo taïso	48
Pointe flex	54
AUTRES ASSOCIATIONS	57 à 69
Jeu de mots	69
Les ordures ménagères calendriers et conseils	76

Le Conseil Municipal



	André Sébastien	Pain Frédéric	Peyraud Thomas	Laurentin Delphine	Chapelet Philippe
Dubois Fanny	Roche Carine	Trouvé Fabien	Gautier Catherine 1 ^{er} adjointe	Rolland Jacques Maire	Boulard Michel 2 ^{ème} adjoint



Nathalie PIMOT
Secrétaire de
Mairie



Stella KOBIERA
Employée communale
et
Agent postal



Bruno BONNIN
Employé communal

Le mot du Maire

Madame, monsieur

Ce nouveau bulletin municipal a été conçu pour vous apporter le maximum d'informations concernant notre village, mais aussi pour vous aider dans la découverte de la vie associative, culturelle, ludique et sportive de notre commune.

En plus des activités déjà pratiquées, deux nouvelles disciplines vous sont proposées depuis quelques temps : des cours de self défense organisés le mercredi soir, et une activité jeux de boules : pétanque et boule en bois le week end aux beaux jours. Merci à ces personnes qui ont portées ces projets et qui les encadrent aujourd'hui, enrichissant ainsi la vie associative de notre collectivité. Je leur souhaite de faire le plein d'adhérents rapidement et durablement pour l'essor de leur loisir.

La première journée citoyenne a eu lieu le 6 mai 2017 à Maisonneuve, plus de 45 personnes avaient répondu à l'appel lancé par le conseil municipal, permettant ainsi d'offrir un visuel des plus agréable aux personnes empruntant ensuite nos rues. Il serait intéressant de renouveler ces journées, en prenant d'autres thèmes, mais avant tout, rien n'empêche chacun de nous d'être chaque jour citoyen dans son comportement : Contrôler les mauvaises herbes devant chez soi, assurer le dépôt des sacs de tri sélectif au plus près de la date de ramassage, éviter les verres dans les sacs d'ordures ménagères, respecter ses voisins et les lieux publics (halte aux artistes peintres débutants) ... des petits gestes de tous les jours, simples, qui, s'ils sont réguliers, apporteront un plus à notre environnement immédiat.

Notre bourg reste attrayant pour les jeunes ménages, aussi, nous continuons à voir croître notre population. Ces arrivées permettent aux écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal de recevoir un grand nombre d'enfants de Maisonneuve, de dispenser un enseignement de qualité grâce aux classes à niveau unique.

En local, malgré nos finances mises à mal par la baisse des aides de l'état et la diminution de nos rentrées découlant des impôts locaux (baisse de la taxe d'habitation, attribution de compensation versée par la communauté de commune du haut Poitou gelée sur les bases 2016), le conseil municipal continuera, autant que possible, d'étudier des projets et maintenir les investissements. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos besoins,

soit lors de vos passages au secrétariat, soit en nous adressant un mail sur la boîte de la mairie : maisonneuve@departement86.fr

2017 aura été une année difficile dans la construction de la nouvelle communauté de commune du Haut Poitou. Bien des tensions auront vu le jour, entre élus, ralentissant considérablement la mise en place des services à la population. Durant 2018, il faudra que les élus communautaires s'accordent sur la définition de l'intérêt communautaire, dans le cadre des compétences optionnelles retenues. Le bien vivre dans nos petites communes dépendra du choix qui sera arrêté lors de ces discussions. Mon souhait le plus cher : qu'aucune commune ne se retrouve lésée par ces prises de compétences...

Pour terminer, je remercie les membres des associations ainsi que les bénévoles qui par leurs actions, animent notre collectivité.

Remerciement au personnel qui donne le meilleur de lui-même.

Remerciement enfin aux membres du conseil, pour leur réactivité et leur soutien lors de la réalisation des différents projets.

Permettez-moi de vous souhaiter à tous une très belle année, que 2018 vous apporte la santé et le bonheur de vivre ici, à MAISONNEUVE.

Jacques ROLLAND.

Réalisations et Projets

La Salle Polyvalente :

La rénovation de la salle polyvalente a commencé en 2015 par la cuisine.

En 2016 rénovation de la salle polyvalente : murs, sol, plafond, éclairage, climatisation, sanitaire et une terrasse à l'extérieur. Rappel du coût des travaux pour un total de 89 887.95€/HT.

Cette année les travaux se sont achevés par la pose d'un Velum sur la terrasse équipé d'une « motorisation SOMFY avec capteur de vent ». L'installation a été réalisée par la Société ARNAULT DIFFUSION pour un montant total de 18 850€/HT mis en investissement et le branchement électrique par la Société CHAUVINEAU pour un montant de 1160€/HT mis en fonctionnement.

Pour finaliser les travaux, de la pelouse sera semée aux abords de la terrasse.

Nous avons reçu une subvention ACTIV 3 subvention du département d'un montant de 15 600€ qui a été affectée à l'effacement du réseau à L'ARCEAU(en 2016) et l'achat et pose du VELUM.

Nous avons également acheté des couverts (louches, cuillères à servir, couteaux, cuillères, fourchettes) chez METRO pour un montant de 274,68€/TTC mis en fonctionnement.

La salle polyvalente est mise à disposition gratuitement pour les associations de la Commune (Judo Taïso, Pointe Flexe, Comité des Fêtes, Club du Temps libre ...) les particuliers peuvent louer la salle et la cuisine pour leurs fêtes de famille.

Matériel de sonorisation :

La commune investit dans du matériel de sonorisation HIFI (micro, table de mixage) pour une meilleure ambiance musicale aux fêtes communales. Acquisition d'une table de mixage d'un montant de 106.60€ à la Boutique SLJ. Reste à nous équiper d'un ordinateur portable courant 2018.

Secrétariat de la Mairie :

Le photocopieur de la Mairie a été remplacé par du matériel plus performant de marque SHARP fourni par la Société CENTRAL COPIE pour un montant de 3108€/TTC. Une reprise de l'ancien matériel pour 360€/TTC, reste à la charge de la Commune un coût de 2748€/TTC mis en investissement.

Un contrat de maintenance a été souscrit pour l'entretien et le consommable pour une durée de 5 ans.

Au bureau de M Le Maire le matériel informatique devenu vétuste a été remplacé. Equipé d'un nouvel ordinateur et des périphériques pour un coût total de 945.18€/TTC mis en investissement.

Voirie :

Au mois de septembre toutes les voies communales ont été remises en état par du PATA. Les travaux ont été effectués par la Société BORDAGE pour un montant total de 7 702.76€TTC mis en fonctionnement et pour 4560€ TTC et 3142.76€ TTC mis en investissement.

Illuminations de Noël :

Suite à la demande de « SOREGIES » nous avons signé une convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine, qui lui permettra d'apporter son soutien matériel pour la pose et la dépose des illuminations des fêtes de fin d'année de la Commune sans aucune contrepartie financière.

Nous avons acheté des guirlandes pour les illuminations de fin d'année pour un total de 1853.49€/TTC mis en investissement. En 2018 nous continuerons cet investissement par des remplacements de décorations de Noël devenues vétustes à poser sur les candélabres.

Radar pédagogique :

Suite à une panne électronique du matériel, le radar a été réparé pour un montant de 871.20€/TTC réparti sur les 6 communes utilisatrices.

Notre Commune dispose d'un radar pour 2 périodes de deux mois, suivant le calendrier annuel mis en place : ***mars/avril et septembre/octobre.***

Miroirs de circulation :

Nous avons acheté 3 miroirs pour un coût de 1083.60€/TTC, fournis par la société VEDIF, mis en investissement.

Pour le remplacement du miroir sortie du parking de la salle polyvalente, et installation à deux endroits où la visibilité est réduite, au STOP à la mairie/rue de la poste et au STOP rue de Mirebeau /rue de la Chapelle.

Cimetière :

Suite à l'installation d'un logiciel cimetière, les relevés ont été faits et l'enregistrement des données administratives est désormais terminé. Restent quelques places de disponible dans la partie aménagée. Le projet d'aménagement de l'extension du cimetière se fera courant 2018.

Mutualisation du matériel :

Il a été mis en place une convention de mutualisation de matériel entre les communes CUHON, MASSOGNES, MAISONNEUVE, VOUZAILLES.

Effectivement pour réduire les frais de fonctionnement nous avons opté après plusieurs réunions pour la mutualisation de matériel.

Nous avons commencé par le ramassage des feuilles avec le matériel de la Commune de CUHON.

Nous pensons continuer par d'autres actions en 2018, comme l'achat ou la location de matériel en commun, suite aux obligations de la mise aux normes et de sécurité pour les employés communaux.

Broyeur à bras.

En 2015, nous avons investi dans un broyeur à bras pour l'élagage des haies.

Nous rappelons à la population que vous pouvez demander le broyage de vos haies, il vous en coûtera 50 € / l'heure. (***Si vous êtes intéressés, prendre contact avec le secrétariat de la mairie***)

Vous pouvez nous laisser un message ou courriel pour nous en informer en laissant vos coordonnées. (maisonneuve@departement86.fr)

L'accessibilité

Toute Commune est dans l'obligation de mettre aux normes, pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les bâtiments, terrains, parc, jardin public, toilettes, cimetière ...

La Communauté de Commune du Mirebalais a fait intervenir l'APAVE en 2015 afin de réaliser un diagnostic dans les 12 communes. Pour notre Commune une étude approfondie a été faite de nos bâtiments, du parc derrière la salle de réunion, du cimetière, de la Mairie, de l'agence postale ...etc. L'estimation du coût des travaux est d'un montant de 130 000 €. La mise aux normes imposée sera échelonnée sur plusieurs années. Un agenda l'Ad'AP. a été déposé en Préfecture auprès des services concernés.

Certains aménagements ont d'ores et déjà été réalisés en même temps que les travaux de la salle polyvalente.

En 2017 nous avons commencé l'accessibilité de la Mairie, mise aux normes du parking de la salle Polyvalente et salle de Réunion.

Aménagement de la décharge.

Depuis quelques années la décharge est fermée et doit être réhabilitée à la demande de la Préfecture. Un apport de terre végétale, des travaux de réhabilitation avec nivellement et des plantations d'arbres (cytises, lauriers) ont été réalisés au dernier trimestre 2016 pour un coût de 3648€ TTC. Suite à un hiver et printemps 2017 trop sec, la plupart des plants ne purent prendre, des remplacements furent faits en novembre 2017.

Vente de terrains :

Les 2 parcelles de terrain ZM 109 et ZM 110 situées à la cité Saint lambin sont toujours en vente. Chaque terrain fait 2000 m². Prix 12 € le m².

Nous étudions la possibilité de découper les parcelles pour des terrains individuels de moins de 1000 m².

Balayage des rues :

Nous vous rappelons la difficulté de l'entretien de nos rues. Elles sont souvent très bombées et il est donc difficile de faire un travail propre avec une machine. Nous avons signé un contrat avec l'entreprise RTL de Roiffé.

Le balayage a lieu 1 fois tous les 2 mois, donc 6 fois dans l'année, pour un montant total de 1 573€ TTC. Distance balayée : 6 500 mètres / par passage.

Journée citoyenne :



Suite à l'invitation envoyée à la population par le conseil Municipal, en vue d'une première journée de la citoyenneté, plus de 45 personnes s'étaient rassemblées place de l'église, toutes équipées de raclettes, gants et sacs poubelles au matin du 06 mai, à 9H.

Durant 3 heures, répartis en plusieurs équipes, les Maisonneuvois, dans un esprit de civisme, ont participé à l'arrachage des mauvaises herbes dans les rues et le ramassage de quelques débris pour l'amélioration visuelle de notre centre bourg et alentours.

C'est dans une démarche de respect écologique, pour palier à la non utilisation des désherbants, que cette première avait lieu.

Un apéritif était proposé à midi, suivi pour ceux qui le désiraient, d'un repas en commun offert par la municipalité, pris à la salle polyvalente.

A l'année prochaine.

Rappels d'information

En cas de panne sur le réseau d'éclairage public, **il est important de le signaler à l'employé communal : Bruno au 06 98 84 07 83 ou au secrétariat de la Mairie ou par courriel.**

Salle de Réunion.

Elle est mise gratuitement à disposition des associations de la commune. Le club du Temps Libre s'y réunit tous les jeudis. L'atelier « travaux d'aiguilles » l'utilise le vendredi après-midi (voir calendrier Association du temps libre)

Les habitants de la Commune peuvent la louer pour leurs célébrations familiales.

Pour les tarifs et conditions de location voir page 28

Terrain de bi-cross.

Nous rappelons aux jeunes qu'ils disposent d'un terrain de bi-cross à côté du stade et qu'ils peuvent y aller librement pour s'y défouler ... sous leur propre responsabilité et celle de leurs parents.

Aire de repos des Saules.

Nous disposons d'un espace agréable de 1 600 m² pour faire des pique-niques ou des balades. Nous espérons pouvoir agrandir cet espace par l'acquisition de nouvelles parcelles avec l'accord des propriétaires riverains.

Chemin de randonnées.

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter un parcours pédestre qui assure une continuité avec les communes voisines, et qui comporte plusieurs boucles possibles.

Une convention a été signée avec toutes les parties concernées.

L'itinéraire a été baptisé '**circuit de la Dive et des Moulins**'. Il est inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées. Des panneaux informatifs devraient être prochainement installés pour attirer l'attention sur les différents points d'intérêt.

Marchands ambulants.

Notre commune est desservie par un certain nombre de marchands ambulants.

- Godet, vendeur de volaille, vient de Mouthier sous Argenton et passe le 3^{ème} jeudi de chaque mois. : 05 49 65 38 11

- M & Mme Gabillé de La Touche 86170 CHERVES livrent le pain tous les jours sauf le dimanche.

- M. Romankow (Le Mexicain) livre l'épicerie le mercredi et le vendredi.

Le faucardement.

Comme vous le savez, notre commune est traversée par une rivière : la Dive.

Chaque riverain est responsable de l'entretien des berges sur 1 m de large et du lit de la rivière jusqu'à la moitié. Les branchages doivent être retirés et les herbes coupées afin de ne pas entraver l'écoulement de l'eau.

Les riverains ont la possibilité d'effectuer les travaux eux-mêmes ou de les faire réaliser par l'agent communal.

Au sein du conseil municipal, il y a une commission faucardement qui vérifie une fois par an que cet entretien est réalisé. Elle fait deux passages entre fin octobre et mi-novembre. Si nécessaire, un courrier est envoyé aux riverains afin de signaler les manquements.

Tarif pour 2017 si les travaux sont réalisés par l'agent communal : 4 € le mètre linéaire.

Assainissement

EAUX DE VIENNE-SIVEER est désormais en charge des diagnostics et du contrôle des installations individuelles.

Depuis plusieurs années, toutes les habitations de la Commune doivent être aux normes d'assainissement : il ne doit pas y avoir de rejets polluants dans la nature.

Nous sommes heureux de constater que de plus en plus de particuliers se mettent aux normes.

Chaque propriétaire est par conséquent responsable du traitement de ses eaux usées en conformité avec la loi.

Pour rappel, les foyers ayant reçu un courrier recommandé de la Mairie, les mettant en demeure d'effectuer les travaux de mise en conformité au plus tard au 31 Décembre 2012, sont passibles d'amende de la part de la police des eaux, s'ils n'ont pas réalisé les travaux nécessaires.

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Maisonnette fait partie d'un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) avec 4 autres communes (Cherves, Cuhon, Massognes et Vouzailles).

A la rentrée 2017, 31 enfants de Maisonnette ont été inscrits dans le RPI. Les élèves sont répartis sur 3 sites : les Maternelles à la Touche ; les CP CE1 CE2 à Vouzailles et les CM1 CM2 à Cuhon.

Courant 2016 une structure modulaire de type Algeco a été installée à la Touche afin de permettre à tous les enfants de petite et moyenne section de faire la sieste dans de bonnes conditions.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les enfants bénéficient de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) deux fois par semaine. Ces activités sont proposées gratuitement et sont gérées par la Communauté de Communes du HAUT POITOU et encadrées par du personnel de la Communauté de Communes ou du SIVOS ainsi que par des intervenants tels que l'EMIM (école de musique), de la lecture, activités manuelles

Nous rappelons aux parents que toute inscription à l'école doit passer par la mairie de la commune de résidence.

Finances.

Nos finances sont saines, voir le détail page 24 & 25

Suite à l'effacement des réseaux, terminé en 2014, le montant du prêt contracté auprès de la banque est de 110 000€ HT, sur 10 ans à 3.45% soit un remboursement de 13 053.28€/par an.

Le terme de l'emprunt contracté pour la construction du garage AD (Nunès) est proche. La location du garage couvre le remboursement de l'emprunt. Il s'agit donc d'une opération blanche.

A nouveau en 2016 l'effacement des réseaux au lieu dit l'ARCEAU, et en 2017 la finalisation des travaux de la salle polyvalente par la pose du VELUM, pour le financement de l'ensemble des travaux (effacement du réseau, travaux salle polyvalente) nous avons contracté un emprunt auprès du crédit mutuel d'un montant de 50 000€ au taux de 0.80% sur 7ans l'annuité est de 7351.88€/an début du remboursement février 2017.

-Les 4 taxes

Une partie de nos recettes provient de ces taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les différentes taxes nous ont rapporté :

75 335 € en 2011	76 419 € en 2012	74 688 € en 2013
------------------	------------------	------------------

78 316 € en 2014	79 338€ en 2015	81 411 € en 2016
------------------	-----------------	------------------

70 209 € en 2017 (une baisse de 11 202€ environ – 14% cette baisse est due à la disparition de la CFE qui n'est plus perçue par la Commune, et une baisse du taux de la Taxe d'Habitation de 2,41 points pour la Commune).

La Commune n'a pas modifié ses taux depuis 1985.

Le gouvernement a instauré une nouvelle taxe, baptisée Taxe d'aménagement. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012. Nous avons fixé son taux à 1 %, inchangé à ce jour. Elle sera versée pour toutes opérations de construction, reconstruction, aménagement, agrandissement soumises à autorisation au titre du code de l'urbanisme.

Le service des impôts de Poitiers a entrepris une révision générale des catégories d'habitation, établies en 1970, en réexaminant les surfaces et le confort. Cette révision se traduit en général par une hausse de la taxe d'habitation et du foncier bâti du fait de la prise en compte de l'amélioration du confort et / ou de l'aménagement d'anciennes dépendances en pièces d'habitation. De plus, une nouvelle catégorie a été créée : la catégorie 4 pour les habitations ayant une surface supérieure à 161 m2.

La déchetterie.

Les déchetteries de Vouzailles et Mirebeau sont à votre disposition.

Chaque habitation s'est vu délivrer un badge par la Mairie de Maisonneuve. En cas de perte, s'adresser à la Mairie.

Horaires d'ouverture et téléphone : page 76

Les verres.

Depuis Janvier 2015 le dépôt de verres de Massognes est supprimé. Celui-ci est remplacé dans notre commune par 4 colonnes à verres. La collecte des verres est de la compétence de la communauté de commune du HAUT POITOU.

Les colonnes à verres se situent devant le terrain de Tennis, à côté du bâtiment communal en face du cimetière, à l'aire des Saules et en bas de la salle polyvalente Route du Bourg Bernard.

Nous vous rappelons que vous ne devez laisser aucun détritux aux pieds des colonnes.

Sacs jaunes.

Les familles peuvent venir s'approvisionner en mairie. Nous rappelons qu'il est impératif de ***déposer les sacs jaunes, à côté des containers ou endroits spécifiques, dans la rue au plus tôt la veille du ramassage pour éviter les éventrations causées par les chats et les chiens***, qui errent régulièrement dans nos rues. Ces sacs jaunes sont réservés uniquement au tri sélectif.

Voir le calendrier des dates de ramassage qui vous a été distribué (*un double du calendrier est inséré à la fin de ce bulletin non grisé* **page 76**)

Si la mairie est fermée nous contacter par courriel voir page 3

Déchets.

Afin d'être en conformité avec les objectifs du Grenelle de l'environnement, la Communauté de Communes doit réduire la production d'ordures ménagères de 7% d'ici 2018.

La Communauté de commune du HAUT POITOU peut mettre à disposition de chaque famille, nouvel habitant (avec *un justificatif de domicile*) un composteur de 320 litres pour un coût de 15 €. (***se renseigner au secrétariat CC du HAUT POITOU 05.49.51.93.07***)

Vous pourrez y mettre les déchets végétaux : ***voir plaquettes du tri sélectif pages 76***

Grâce au tri sélectif mené depuis plusieurs années, le ramassage des ordures ménagères est en baisse.



Cartes d'identité :

Depuis le 13 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne sont plus établies en mairie.

Seules certaines mairies équipées de dispositifs de recueil TES pourront réceptionner des demandes de titres d'identité.

Les administrés devront déposer leur demande auprès d'une des 15 mairies de la Vienne équipée d'un tel dispositif :

Buxerolles, Châtellerault, Chauvigny, Civray, Dangé-Saint-Romain, Gencay, Lencloître, l'Isle-Jourdain, Loudun, Lusignan, Montmorillon, Pleumartin, Poitiers, Saint-Benoît ou **Vouillé**.

Ils pourront également déposer leur dossier dans toute autre mairie française équipée d'un dispositif de recueil, notamment celles qui sont proches du département de la Vienne, sous réserve d'aller ensuite y retirer leur titre d'identité.



Cartes grises :

Depuis le mois de novembre les cartes grises sont délivrées par internet. Via le site officiel <https://immatriculation.ants.gouv.fr> **Seul habilité à délivrer des cartes grises.**

ATTENTION.(bien lire les informations comment créer son compte.

La création du compte se fait en plusieurs étapes) par votre messagerie.

Pour un résultat optimal bien conserver vos codes accès et mot de passe. Dans le cas d'une autre demande, utiliser la même adresse mail « C'est un site sécurisé. ». Et un peu de patience pour y arriver.

Liste des commissions et de leurs délégués

COMMISSIONS OFFICIELLES :

Aliénor art et culture :

- LAURENTIN Delphine et ANDRE Sébastien (suppléant)

Association Foncière Cherves-Maisonneuve :

- ROLLAND Jacques
- 3 élus par le Conseil : BONNIN Alain, ROLLAND Philippe, GAUTIER Daniel
- 3 élus par la DDAF : LETEXIER Michel, COUILLAUT Jacky, VIVIER François

Comité de Jumelage : - BOULAND Michel

Délégués de la communauté de communes du HAUT POITOU :

- ROLLAND Jacques et GAUTIER Catherine

Pays Haut Poitou et Clain :

- ROLLAND Jacques

Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Vienne :

- ANDRE Sébastien et TROUVE Fabien (suppléant)

Syndicat des Eaux de Vienne-SIVEER :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire :

- ROLLAND Jacques, ROCHE Carine et DUBOIS Fanny

Syndicat mixte des communes et leurs regroupements Vienne Services et agence Technique départementale :

- PEYRAUD Thomas et DUBOIS Fanny (suppléante)

.COMMISSIONS COMMUNALES:

Le Maire préside l'ensemble des commissions communales. Au cas par cas, il peut déléguer la présidence à l'un de ses adjoints.

Accessibilité des Établissements Recevant du Public :

- ROCHE Carine, BOULAND Michel, GAUTIER Catherine et TROUVE Fabien

Bâtiments communaux : - Tous les membres du Conseil

Correspondant militaire : - CHAPELET Philippe

Commission Appel d'offres :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel, GAUTIER, Catherine, PAIN Frédéric,
LAURENTIN Delphine et PEYRAUD Thomas

Centre Communal Action Sociale :

- Président : ROLLAND Jacques
- 4 membres du Conseil : PAIN Frédéric, TROUVE Fabien, PEYRAUD Thomas et
ROCHE Carine
- Représentant UDAF : ROLLAND Philippe
- Représentants des retraités et des handicapés : FLORIS Marc, GUILLON Marie-Claude
- Représentant des associations caritatives : COUILLAUT Françoise

Commission des finances :

- ROLLAND Jacques, GAUTIER Catherine et BOULAND Michel

Commission information :

- GAUTIER Catherine, ROCHE Carine, LAURENTIN Delphine, DUBOIS Fanny et
TROUVE Fabien

Comité National d'Action Sociale :

- Représentant des agents : PIMOT Nathalie
- Représentant de la commune : PAIN Frédéric

Commission de recrutement :

- ROLLAND Jacques, DUBOIS Fanny, PAIN Frédéric et GAUTIER Catherine

Commission voirie :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel, CHAPELET Philippe, ANDRE Sébastien,
PAIN Frédéric, PEYRAUD Thomas et DUBOIS Fanny

Faucardement et protection de la Dive :

- ROCHE Carine, TROUVE Fabien, ANDRE Sébastien, PAIN Frédéric et PEYRAUD Thomas

Liste Électorale :

- Président : ROLLAND Jacques
- Délégué de l'administration : BOULAND Michel
- Délégué du Tribunal de Grande Instance : BONNIN Mariette

Vote des subventions.

Comme chaque année nous avons voté le montant des subventions que nous attribuons aux associations.

Amicale du judo taïso	1 200 €
ACCA	150 €
AFM Téléthon	35 €
Comité des fêtes	1500 €
FNATH (mutilés du travail)	30 €
Ligue contre le cancer	50 €
Lyre Cherves Maisonneuve	1 925 €
Restaurants du cœur	105 €
Secours catholique	105 €
A.C, P.G, A.F.N. (anciens combattants)	500 €
Pointe Flexe	1 200 €
Chambre des métiers	200 €
Un Hôpital pour les enfants	50 €
Banque alimentaire de Mirebeau	300 €
Total	7350 €

Contributions aux organismes de regroupement : le SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire)

SIVOS	
SIVOS (Syndicat Intercommunal Vocation Scolaire)	53 660€
Total	53 660€



LES FINANCES COMMUNALES

ANNEE 2017 Chiffres arrêtés au 31-12-2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Réalisées
Indemnités Journalières + remboursement FNC	3 694
Remboursement des salaires pour l'Agence Postale	14 524
Remboursement des repas du 14 juillet – photocopies – location salles	4 315
Impôts et taxes	101 497
Dotations – subventions « État – Département »	71 438
Loyer garage Nunes + fermage	13 671
Vente concession cimetière	225
Produits divers	144
Recettes réelles de l'année	209 508
DEPENSES	Réalisées
Achats et variations « Fournitures, énergie, eau »	11 938
Entretien terrains, bâtiments, matériel, maintenance, assurances »	15 376
Voies et réseaux	1 573
Téléphone, timbres, fêtes et cérémonies, honoraires, publications	8757
Impôts et taxes + charges exceptionnelles	2 484
Charges de personnel	73 327
Indemnités des élus	12 932
Contribution SIVOS « Écoles du RPI »	53 660
Subventions aux associations	6 945
Intérêts d'emprunts	3 260
Reversement FNGIR	5 459
FPIC	5041
Dépenses réelles de l'année	200 752



SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	Réalisées
Subvention du Département pour travaux enfouissement réseaux	21 832
Subvention du Département pour velum salle polyvalente	12 000
Participation SRD sur travaux enfouissement des réseaux	2332
Subvention FNP pour le document unique	1400
Emprunts	50 000
Taxe aménagement	717
FCTVA	5456
Enfouissement des réseaux (Cession des candélabres)	2299
	96 036
Recettes réelles :	
DEPENSES	Réalisées
Remboursement capital emprunt (Garage - enfouissement des réseaux- salle polyvalente)	29 016
Frais de notaire sur vente terrain Cts MARTEAU et PAIN-PAILLET	1251
Miroirs routiers	1083
Travaux voirie 2017	3152
Handinorme (pochoir, carillon, bande signalisation)	1 185
Enfouissement des réseaux à l'Arceau – Le Bourg Bernard	32 846
Matériel salle polyvalente (vitrines, tables, chariots)	5 132
Illumination de Noël	1853
Pergola salle polyvalente VELUM	22 620
Ordinateur + Ecran bureau du Maire	945
Photocopieur secrétariat	2748
Dépenses réelles :	101 831

ETAT CIVIL 2017



NAISSANCE :

Nous souhaitons la bienvenue à :

AKALLOUY Lina

née à Poitiers

le 13 janvier

ROCHE Eléonore

née à Poitiers

le 26 janvier

DUDOGNON Eléonore

née à Poitiers

le 18 octobre

GLAZIOU Lucie

née à Poitiers

le 30 octobre



MARIAGE :

Monsieur le Maire a eu le plaisir de célébrer le mariage de :

Mme PAILLET Jessica et M. PAIN Frédéric

mariés le 23 septembre



DECES :

Nous avons eu le regret de perdre :

M. KERVOT Yves décédé à Poitiers

le 21 avril

M. GAUTHIER Serge décédé à Mirebeau

le 07 mai

M. BRUNET Aimé décédé à Poitiers

le 20 mai

Ils ont habité à Maisonneuve :

MME GANNE née JOUBERT Eva

le 13 Mai



Nous souhaitons la bienvenue, dans notre commune à :

Mme OLIN Tatiana et M. VEILLON Kévin – 4, impasse des Quartiers

Mr et Mme ROUSSEAU David et Monika – 15, rue de la Valaille

M. GUERIN Jérémy – 2, rue de Pauillé

Mme PILOT Lucille et M. DUDOGNON Mathieu – 1 Ter rue des Quartiers

Mme VITRY Rachel et M. CERVEAU Teddy – 9, rue de la Chapelle

Mme DUCROT Jessica et M. MOTHEAU Dorian – 1, rue du Bourg Bernard

Mr MAURY Vincent – 5, place de l'église

Mme PIZON Jessica et M. COLLARD Thibault – 6 impasse des quartiers

Tarifs des locations et services

Location de la salle de réunion (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 heures)	65 €
Habitant de la commune (1/2 journée sans repas).....	30 €
Habitant de la Commune Location sépulture	
Habitant hors commune	Location impossible
Forfait chauffage (du 1 ^{er} nov. au 31 mars)	15 €

Caution nuisances sonores : 100 € (encaissée en cas de plainte).

Caution dégradations : 150 €

Arrhes : 50 €

Remarque : une assurance responsabilité civile est exigée.

Location de la salle polyvalente

	Salle et cuisine
Habitant de la commune (24 heures)	160 €
Habitant hors commune	300 €
Habitant de la commune (inférieur à ½ journée)	70 €
Habitant de la Commune Location sépulture (1/2 journée)	30€

Caution nuisances sonores : 200 € (encaissée en cas de plainte).

Caution dégradations : 400 €

Arrhes : 50 €

Remarque : une assurance responsabilité civile est exigée.

Location du stand municipal

	1 tiers	2 tiers	La totalité
Habitant de la commune	40 €	80 €	100 €
Habitant hors commune	100 €	200 €	300 €
Association environnante	60 €	120 €	160 €

Caution : 500 €

Arrhes : 50 €

Remarque : En cas de location du stand, chaque tiers autorise l'emprunt de 4 tables et bancs associés.

Location des bancs et des tables

Hors commune (habitants et associations) : **10 €** la journée pour une table et quatre petits bancs.

Habitants de la commune : gratuit.

Remarque : En cas de location du stand, chaque tiers autorise l'emprunt de 4 tables et bancs associés.

Terrain de tennis

Le tarif de la location n'a pas changé depuis plusieurs années : 16 € par année civile et pour toute la famille.

Une clef du court est fournie lors du règlement de la carte.

Renseignements en Mairie.

Photocopies

Noir et blanc :

Format A4 pour 0.20 €

Format A3 pour 0.30€

Couleur :

Format A4 & A3: 0,50 €

Extrait cadastral (format A4 seulement) : 0.50 €

Les renseignements utiles

Mairie → Tél : 05 49 51 07 83

Courriel : maisonneuve@departement86.fr

Le secrétariat est tenu par Mme Nathalie PIMOT

Horaires d'ouverture

du secrétariat de la Mairie

Lundi : 13h30 – 17h30
Mardi : 13h30 – 17h00
Jeudi : 8h30 – 12h & 13h30 – 17h00

Au 01 Janvier 2017

Communauté de Communes Du HAUT POITOU

10 ave de l'Europe

86170 Neuville du POITOU

Tél : 05.49.51.93.07 Fax : 05.49.51.93.49

Mail : MAIL :contact@cc-hautpoitou.fr (- du 6)

Agence postale →

Tél : 05 49 51 06 19

L'agence est tenue par Mme Stella KOBIERA

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 14 h 00 – 16 h 00

Samedi : 09 h 30 – 10 h 30

Levée du courrier : 10 h 00

Déchetterie de Mirebeau,

Chemin de la Gaurie à Mirebeau – Tél : 05.49.39.20.96

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Samedi : 08 h 15 – 12 h 00 13 h 30 – 18 h 00

Déchetterie de Vouzailles

Route de Mirebeau à Vouzailles – Tél : 05.49.51.88.59

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} Mars au 31 Octobre :

Mercredi : 09 h 00 – 12 h 00 14 h 30 – 18 h 00

Jeudi et vendredi : 14 h 30 – 18 h 00

Samedi : 09 h 00 – 12 h 00 14 h 30 – 18 h 00

Du 1^{er} Novembre au 28 Février :

Mercredi 09 h 00 – 12 h 00 14 h 00 – 17 h 30

Jeudi et vendredi : 14 h 00 – 17 h 30

Samedi : 09 h 00 – 12 h 00 14 h 00 – 17 h 30

MEDECINS GENERALISTES

DIEULANGARD François	9 rue de la Poste	Champigny le Sec	Tel : 05 49 01.00.00
Darchen Béatrice	6 rue Nationale	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 60
Darchen Guy-François	6 rue Nationale	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 60
Du Breuillac Jean	Cité Rondier	Thénezay 79	Tél : 05 49 63 42 33
Grapillard Gilles	16 place de l'Hôtel de Ville	Thénezay 7	Tél : 05 49 63 00 44

MAISON DE SANTE 12 avenue du Général de Gaulle MIREBEAU 86110

**Pour mieux vous servir la maison de santé regroupe : Docteurs, infirmières, sage-femme, pédicure
Les services médicaux et paramédicaux n'ont pas changés de numéro.**

Mottet Géraldine	Tél : 05 49 50 41 22
Robin Emmanuel	Tél : 05 49 50 41 22
DIDIER Florian	Tél : 05.49.50.41.22
LAHOUD Ferdinand	Tél : 05.49.50.40.03

INFIRMIERES

REAU Cécile & VINCELOT Valérie

3 places de la Mairie	Champigny en Rochereau 86	Tél : 06.28.42.54.66
-----------------------	---------------------------	----------------------

Maison de Santé	12 ave du Général de Gaulle	Mirebeau 86	Tél : 05.49.43.29.27	
		Soins à domicile	Port : 06.81.14.38.91	}

Sylvie DERBORD & Audrey JAMET

67 r Général de Gaulle	Thénezay 79	Tél : 05.49.63.11.18
------------------------	-------------	----------------------

Cécile AUGERON & Corinne DENOEL	Vouzailles 86	Tél : 06.80.94.48.85
--	---------------	----------------------

Mail : augerondenoel@gmail.com

Vente du livre « Maisonneuve autrefois » de Jean Réau qui retrace l'histoire de notre village depuis sa création à Montgauguier à nos jours. Il comporte de nombreux documents d'archives et des photos. 22,87 € en mairie.

Vente du livre « Pourquoi le Général De Gaulle a-t-il écrit de Londres pendant la guerre à l'instituteur de Maisonneuve qu'il ne connaissait pas pour le remercier ? » De Jean Réau. 8€ en Mairie

Vente du livre « Le Mirebalais » qui comporte une présentation de chacune de nos communes et de nombreuses photos. 35 € en Mairie

Publication : « Les conseils utiles d'une grand-mère poitevine. Les Carnets d'Amicie ». Un livre de Joëlle Grassin, pharmacienne au CHU de Poitiers, qui a repris et mis en forme les notes écrites par sa grand-mère Amicie Martin qui a vécu à Maisonneuve dans la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle. Le livre reprend d'anciennes recettes de cuisine, des conseils pour la santé et la beauté, les soins à apporter au jardin et aux animaux. Une foule de « conseils utiles » très intéressants qui nous apprennent à utiliser au mieux les plantes et les produits naturels. Une écologiste avant l'heure ? Aux éditions CPE et en vente à Poitiers.

Sites Internet

Deux sites Internet parlent de notre commune. Vous y trouverez de nombreuses photos.

maisonneuve86.free.fr toutes les informations de Maisonneuve
[http ://maisonneuve86.blogspot.com](http://maisonneuve86.blogspot.com) la vie de nos associations en photos

LES ARTISANS ET ENTREPRISES

Transports toutes distances - Transports assis médicalisés
Transports groupés (véhicule climatisé)

Thérèse PILOT

ALLO.T.TAXI
 theresepilot@yahoo.fr

Commune de rattachement à Maisonneuve et Cherves
 14 rue de la paix - 86170 Massognes

☎ 05 49 39 09 56 . ☎ 06 73 71 80 10

FIRSTPELLETS
 — L'énergie du granulé —

François VINÉE Directeur Général
 Firstpellets
 ZA Saint-Lambin, 4 Route de Vouzailles
 86170 MAISONNEUVE
 Tél. 05 49 56 44 75 Mobile : 06 33 43 27 21
 fvinee@aol.com - www.firspellets.com



SARL R.T.V. - GARAGE AD

VENTE VO/VN
 DEPANNAGE

RTV779@ORANGE.FR

ZA ST LAMBIN
 22, RUE DE VALAILLE

TEL-05.49.51.06.22
 FAX-05.49.42.80.98

Peinture | Fresque | Portrait

Nathalie Hérault
 4 Saint Lambin
 86170 Maisonneuve
 06-73-41-66-04
 paiement chèque emploi service



Vente à la propriété

Philippe ROLLAND
Viticulteur

www.vinsdupoitou.fr

8, Grand'rue - 86170 Maisonneuve
Tél. : 05 49 51 17 83 - 06 21 36 87 15
Email : domainedesvigneshautes@wanadoo.fr




Vente à la propriété

Horaires d'ouvertures

du lundi au vendredi de 17h30 à 19h00
le samedi de 10h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00
fermé le dimanche et les jours fériés

NOS CÉPAGES

Anciens et oubliés

-  54/55 (Plantet)
-  Oberlin noir

Rare

-  Len de l'el

En exclusivité mondiale

-  Plant de Brunel

Claudie Rolland
Viticultrice

8 Grand'rue, 86170 Maisonneuve
06.73.64.28.38 - 05.49.51.17.83
sieurdemaisonneuve@orange.fr




**Sieur
Maisonneuve**

"Le bio côté des choses"

"Le bio côté des choses"



Echalion du Poitou

G.I.E de la Petite Dîme

4 Bis le Bourg-Bernard
86170 Maisonneuve
Tél : 05.49.42.57.35
06.71.72.12.49

petitedime@orange.fr

Producteur Expéditeur



E.A.R.L. ROLLAND Jacques
Production et vente d'endives
Tél : 05 49 54 02 79/06 30 09 43 18
5 rue du bourg Bernard

" Côté Patio " - Maison d'hôtes

Eliane et Jacques ROLLAND 5 rue du Bourg Bernard 86170 MAISONNEUVE
05.49.54.02.79 / 06.44.09.95.39

Eliane et Jacques sont heureux de vous accueillir
dans leur maison d'hôtes composée de 3 chambres
avec salle de bain et WC individuels, cuisine et salon.

Nous avons une capacité d'accueil de 9 personnes.

Entrée indépendante.

Entre vignes et nature, venez découvrir notre maison située à
30 minutes du Futuroscope et de Poitiers, 1 h du Marais
Poitevin, 1 h 30 du Puy du Fou, 1 h 45 de La Rochelle...

Tarifs : à partir de 60€ pour 2 personnes, petit déjeuner inclus



GAUTHIER TP

Travaux publics & particuliers

Assainissement – Terrassement – VRD

Tel/fax : 05.49.50.60.22 – portable : 06.16.35.02.80
www.gauthier-tp.com – mail : gauthier.tp@cerfrance.fr
ZA St Lambin – 24 rue de la Valaille – 86170 MAISONNEUVE

MAÇONNERIE

BÉTON ARMÉ

tpf.travaux86@orange.fr

PTF

TEDDE Père et Fils

Les Saules

86170 MAISONNEUVE

Tél/Fax. 05 49 54 00 25

sas Collon

CLIMATISATION - ZINGUERIE - ÉNERGIES RENOUVELABLES

• PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ

05 49 51 42 21

www.collon-chauffagiste-86.fr

9 Rue de l'Enfer - La Touche - 86170 CHERVES

LES ASSISTANTES MATERNELLES



Murielle VILLEGER
3, Impasse des quartiers,
86170 Maisonneuve
Tél : 05 49 51 18 73

LES ASSOCIATIONS

ACCA MAISONNEUVE

Composition du bureau:

Président et Piéteur:

GUILLON Francis, 10 rue des quartiers 86170 MAISONNEUVE.

Vice-président :

BONNIN Alain, 5 rue de la poste 86170 MAISONNEUVE.

Secrétaire et Piéteur :

PAIN Joël, 48 grand rue 86170 MAISONNEUVE.

Trésorier et Piéteur :

PAIN Robert, 5 rue de mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

Membres :

BOULAND Michel, 10 rue de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

GUILLOT Roland, 10 cité St Lambin 86170 MAISONNEUVE.

LAMARCHE Jean-Marc, 22 rue de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

METAIS Philippe, 46 Grand rue 86170 MAISONNEUVE.

ROLLAND Philippe, 8 Grand rue 86170 MAISONNEUVE.

Piéteur : NOIRAULT Jacques La Mothe 86170 MAISONNEUVE.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à la salle de réunion du village le 11 juin 2017. Le Règlement Intérieur a été réactualisé et voté par les 15 sociétaires présents (6 du bureau + 9 sociétaires), soit la moitié des chasseurs !

Devant la diminution du nombre de chasseurs et afin de maintenir une comptabilité saine il a été décidé lors de cette assemblée (14 voix pour 1 voix contre) une augmentation de 20 euros du tarif des différentes cartes de chasse.

C'est également le nouveau prix de la carte à la journée.

Une diminution du nombre de perdreaux et faisans lâchés a également été décidée.

Cette saison 2017/2018 nous avons procédé à la vente de 30 cartes de chasse pour un montant total de 3720 euros (3 de 0 – 15 de 120 – 9 de 155 – 3 de 175 et 0 de 260).

Nous perdons cette saison 4 chasseurs.

SITUATION DU GIBIER



Nous continuons d'obtenir de la Direction Départementale du Territoire un plan de chasse Grand Gibier mais cette fois sur trois années. Pour cette saison triennale 2015/2018 nous avons eu droit à douze chevreuils indifférenciés, soit quatre par année. Nous avons droit à trois mais cette augmentation fait suite à une demande d'augmentation cette dernière saison passant de trois à cinq.

Le 15 décembre de cette année, à la date du tirage de cette brochure, 5 battues avaient été réalisées.

- Lors de la battue du 23 septembre un brocard de 25 Kgs est tué par Roland GUILLOT.
- Lors de la battue du 4 novembre une jeune femelle de 15 kgs est tuée par Roland GUILLOT.
- Lors de la battue du 25 novembre une jeune femelle de 17 kgs est tuée par Max INGREMEAU.

Pour la saison à venir sur trois ans (2018-2021) nous devrions avoir de nouveau une douzaine de chevreuils indifférenciés.

Les battues continueront jusqu'à la réalisation des 5 chevreuils tout en chassant le renard et le sanglier (si un fou passe par chez nous !).



Comme pour beaucoup d'associations l'année lièvres a été assez mauvaise.

Notre dotation cette année était de 50 lièvres contre 60 en 2016-2017. Pour cette saison 2017-2018 nous avons fait une demande sur 7 jours de chasse.

Malgré la demande des responsables départementaux, nous avons maintenu la chasse aux lièvres quatre jours.

1 ^{er} jour de chasse	: 19
2 ^{ème} jour de chasse	: 8
3 ^{ème} jour de chasse	: 3
4 ^{ème} jour de chasse	: 4

soit un total de 34 lièvres (11 chasseurs ont tués 2 lièvres - 12 chasseurs ont tué 1 lièvre et 7 n'ont pas tué de lièvre). Devant un tel résultat il était plus que raisonnable d'arrêter la chasse aux lièvres le soir du 4^{ème} jours sur les 7 demandés d'autant plus que la très grande majorité des lièvres tués s'est avérée, par la palpation des pattes prélevées, être des adultes.

Les conditions météo du printemps et de l'été 2017 laissaient espérer que la situation du lièvre serait favorable. Les résultats sont au contraire très préoccupants.

A ce jour aucune piste d'explication claire ne se dégage même si des épidémies du RHDV2 ont lieu dans certains départements.

RHDV2. Cette maladie, pour un certain pourcentage non défini des sujets atteints, est mortelle. Pour ceux restant il pourrait agir sur la reproduction.

Depuis 2010, dans 21 départements, des lièvres sont atteints de cette nouvelle maladie. Il s'agirait, après mutation, d'un virus provenant de souches virales plus anciennes qui ne touchaient que le lapin.

Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme.

Pour en savoir plus sur les raisons de cette importante absence de jeunes il faut connaître et étudier dans diverses directions.

Par la palpation des pattes prélevées la variation de l'âge est trop importante car donné « jeune » jusqu'à 6 mois au moins selon les sujets.

Les dates des naissances d'un pourcentage des lièvres tués sur une commune s'avéraient être importants. C'est pour cette raison que nous avons procédé de nouveau cette année sur 15 lièvres tués aux prélèvements d'un œil afin de pouvoir réaliser au niveau des pupille à une étude sur tout le secteur 4.

Par cet examen il est effectivement possible de définir s'il s'agit d'un adulte ou d'un jeune et pour ces derniers leurs mois de naissance.

Outre le fait de définir avec précision l'âge du sujet cet examen en laboratoire ainsi que d'autres études menées sur la survie et les maladies du lièvre permettront de mieux décrire et comprendre ce qui s'est passé.

Devant une telle situation globale nous pouvons réellement craindre que le quota sera révisé à la baisse pour la saison prochaine. Des chiffres ont été avancés dans ce sens en réunion le 11 décembre 2017 par des responsables de la Fédération des Chasseurs de la Vienne.

Depuis la fermeture du lièvre nous avons participé à un comptage réalisé trois soirs de suite sur des itinéraires identiques aux années précédentes, ceci sur l'ensemble des ACCA du secteur 4. Les résultats ne sont pas folichons ; disons même pas du tout fameux pour certains mais pour trois ou quatre, dont notre commune, ils sont assez bons.

Pour l'avenir du lièvre il ne nous reste plus qu'à espérer.....



Malgré une période climatique favorable, nous avons cette année constaté la naissance de très peu de perdreaux gris comme rouge. Mais le plus inquiétant, c'est que nous ne retrouvons pratiquement pas sur le terrain même ceux vus en couples avant l'hiver.

Nous avons cette année, malgré un démarrage assez lent, pu tirer du perdreaux jusqu'à la fermeture. Les volées de gris se sont un peu « jouées » des chasseurs sur le terrain. Une volée de 48 gris a été repérée depuis la fermeture.



Cette saison le faisan a connu, comme pour les perdreaux, aucune reproduction.

Ceci est normal il n'y avait plus personne sur le terrain pour reproduire !!!

Nous avons heureusement ceux des volières, lâchés en août.

Il faudra peut être devenir sérieux et **tous s'abstenir de tirer la faisane !!!!**



Le lapin est devenu quasi inexistant sur notre commune. Quelques uns résistent malgré la maladie. Ils sont coriaces ces Jeannots ???

TRAVAIL SUR LE TERRAIN :

Pour le plaisir de nos chasseurs nous avons procédé à plusieurs lâchers de gibiers:

- Le 29/07/2017 - Mise dans les trois volières de 30 faisans.
- Le 04/08/2017 - Lâcher de 100 perdreaux gris.
- Le 11/08/2017 - Lâcher de 100 perdreaux gris.
- Le 18/08/2017 - Lâcher de 150 perdreaux rouges.
- Le 25/08/2017 - Lâcher de 150 perdreaux rouges.

TOTAL : 300 perdreaux rouges – 200 perdreaux gris - 30 faisans.

Pour une somme totale de 3350,50 euros.

(A ces chiffres viennent s'ajouter le peu de reproduction de l'année).

Nous avons une nouvelle façon d'alimenter en eau le gibier sur le terrain en installant des bidons de 60 litres avec une distribution automatique suivant la consommation. La saison prochaine nous avons l'intention d'augmenter assez largement ce type d'installation. Si vous avez ou connaissez qui détient ce type de bidons métalliques n'hésitez surtout pas à nous le faire savoir (chasseur ou non).

Nous continuons à nourrir le gibier, principalement en périodes hivernale et de reproduction. Plusieurs membres du bureau s'emploient pour approvisionner les 80 agrainoirs ainsi que les réserves d'eau l'été. Deux tonnes de grains sont nécessaires. De la même façon que pour les réservoirs d'eau nous avons réalisés et installés quelques gros agrainoirs de 40 litres afin de diminuer les déplacements.



Le combat contre les prédateurs doit se poursuivre partout et même s'intensifier. Ils sont très mignons mais.....

La période de décembre - janvier est la meilleure pour la chasse aux nuisibles (principalement le renard). Tous les chasseurs se doivent de participer aux battues. La saison dernière nous avons capturé 8 renards sans compter ceux tués lors des battues.

Le travail fait par les membres de l'association doit et ne peut se faire qu'en collaboration avec l'ensemble de nous tous, responsables et habitants de la commune, partenaires du monde rural, chasseurs comme non chasseurs.

Soyez sympas, veuillez nous faire connaître et remonter tous ces renseignements (gibiers – prédateurs - nombre - lieu d'observation - bidons ect...).

Tout au long de l'année et plus particulièrement sur l'ensemble de la période de non chasse, les membres du bureau ont besoin d'indications concernant nos divers gibiers.

UNE DATE A RETENIR POUR LE BANQUET DES CHASSEURS
--

LE DIMANCHE 11 MARS 2018 MIDI.
--

MERCI A TOUS ET BONNE ANNEE 2018
--

Le Président, auquel s'associent tous les membres du bureau.

CLUB DU TEMPS LIBRE DE MAISONNEUVE



Notre club créé le 10 mai 1975 vous accueille.

Aucun critère de sélection, ni d'âge, ni de lieu de domicile, vous êtes attendu (es) (s) à nos activités et sorties.

Rompre l'isolement des habitants de nos communes rurales par des réunions amicales, conviviales, festives et culturelles, c'est notre seul but.

Venez nous rejoindre

Rendez-vous chaque jeudi à 14 heures 30 à la salle de réunion pour les jeux de cartes et de boules.

Le dynamique atelier travaux d'aiguilles vous reçoit à la salle de réunion à 14 heures 30, les vendredis ci-après pour l'année 2018:

12 janvier	9 mars	<i>vacances</i>	16 novembre
26 janvier	23 mars	5 octobre	30 novembre
9 février	6 avril	19 octobre	14 décembre
23 février	20 avril	2 novembre	



Les rendez-vous de 2018.

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 11 janvier à 14 heures 30 dans la salle polyvalente.

Ensuite, nous aurons nos repas habituels. Nous vous attendons nombreux. Retenez déjà ces dates :

- jeudi 29 mars
- jeudi 6 septembre
- jeudi 6 décembre

Vous serez informés des activités et spectacles proposés par la Fédération de la Vienne et des sorties avec le club de CHERVES.

Les membres du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux, bonheur et santé pour cette nouvelle année.

La présidente Eveline Guillot

05 49 01 46 99 – mail « guillot.roland@wanadoo.fr »



ASSOCIATION

JUDO



TAÏSO

MAISONNEUVE

➤ CETTE ASSOCIATION A COMME BUTS PRINCIPAUX :

- De permettre aux adhérents de tous âges de pratiquer un sport à son niveau dans de bonnes conditions.
 - ✓ Salle confortable et équipée.
 - ✓ Kimonos fournis.
 - ✓ Distance respectable du domicile des adhérents.
 - ✓ Prix de l'adhésion accessible au maximum de personnes.
- D'animer la vie de notre commune.

➤ LES COURS SAISON 2017/2018 : Salle Polyvalente de Maisonneuve – 22 grand 'rue .



Judo : le mercredi de 16H30 à 18H. Enseignant : Patrick **Collin -4^{ème} DAN**



Taïso : le mardi de 18H30 à 20H ; Enseignants : Joëlle **BOULIN 2^{ème} DAN / Patrick**

COLLIN

Le TAÏSO, qu'est-ce que c'est ? Un entretien physique en douceur

- C'est un sport **accessible à tous**, et **non réservé aux pratiquants des arts martiaux**
 - Le taïso se pratique de la manière la plus **décontractée** possible en short et tee-shirt ou dans une tenue ample permettant des mouvements aisés.
- Son **objectif** est de permettre l'**entretien** et l'**amélioration** du **potentiel physique** de chaque pratiquant, en utilisant des **exercices progressifs** en fonction de l'âge et des aptitudes de chacun.
- Les exercices du Taïso sont donc très variés, la plupart se font en binômes.
- Du matériel peut être employé (élastiques de différentes forces, steps, haltères, bracelets lestés, bâtons, ballons ...)
- Les cours se décomposent en général de la manière suivante :
 - ✓ Echauffement
 - ✓ mobilisation articulaire douce des différentes parties du corps.
 - ✓ abdominaux.
 - ✓ renforcement musculaire des bras, des jambes, ou des fessiers
 - ✓ étirements.

✓ Relaxation



NOUVEAU SELF DEFENSE : le mercredi de 19H00 à 20H00. Enseignant :
Patrick Collin -4^{ème} DAN

- La Self-Défense, ou défense personnelle, est **une pratique ouverte à tous les publics**, du débutant à l'expert en arts martiaux, et ce quel que soit le sexe. Il s'agit d'une discipline préparatoire à une éventuelle agression, dont la gestion de la distance et l'apprentissage de techniques efficaces sont des éléments clés.
- La Self-Défense a pour but **d'apprendre aux pratiquants à savoir réagir à toutes situations potentielles**, avec ou sans arme, afin qu'en cas d'agression la réponse soit de l'ordre du réflexe spontané. L'esprit de la Self-Défense est de pouvoir se protéger, mais toujours dans un esprit citoyen et sous couvert de la loi. Il s'agit de pouvoir réagir à différents angles d'attaques (de face, de côté, par derrière) ainsi qu'à tous types d'assauts (tiré, poussé, étranglé, encerclé, saisi...). Enfin, l'un des éléments majeurs de la discipline, est l'apprentissage de la confiance en soi.

Les tarifs annuels 2017/2018

Licence 37€ + cours 40€ = 77€

Les effectifs à ces cours étant actuellement réduits, de nouvelles inscriptions seraient les bienvenues.

La licence est obligatoire et son montant est incompressible.

LE BUREAU de l'association :

- Présidente : Mme Marie-Claude GUILLON - Vice Présidente : Mme Evelyne GUILLOT
- Trésorière : Mme Faustine LE DENMAT - Vice trésorière : Mme Hélène GAUCHER
- Secrétaire : Mme Rébecca HAUTECOUVERTURE.

Contact :

Tel : Marie-Claude GUILLON – 05 49 51 07 91 / 06 84 79 16 90

Courriel : judotaisomaisonneuve86@orange.fr

LES MANIFESTATIONS



Les manifestations du TELETHON 2017



Plusieurs manifestations ont ponctué ce téléthon 2017

➤ **Le dimanche 3 décembre 2017,**

Dès 9h les marcheurs se sont réunis pour un parcours Maisonneuve / Massognes / Maisonneuve malgré le froid et la grisaille



Le chaleureux accueil de la municipalité de Massognes a redonné du courage pour le chemin du retour.

➤ **Le samedi 9 décembre 2017 matin**

Ecole de VOUZAILLES



Plumes sergent major et encre violette prêtes pour un festival de fautes.

Et pendant ce temps les cyclistes sont prêts A chevaucher la petite reine après une pause revigorante à Maisonneuve.

Le samedi 9 décembre 2017 après-midi

Après-midi riche d'activités variées dans la salle polyvalente de Maisonneuve.



Les danseuses de pointe-flexe ont commencé,



suivies par les adeptes de la défense personnelle



*Sous la houlette de leur professeur les jeunes **judokas** ont su montrer différentes facettes de leur sport*



*La démonstration de **taïso** sous le regard attentif d'une future gymnaste.*



*L'**Harmonie Cherves Maisonneuve** a interprété quelques morceaux de son répertoire*

*La délégation accueillie par Monsieur le Maire et
notre Présidente*



*et en musique avec **Les Gens de Cherves***

➤ Les **boutiques du téléthon** et du **club des travaux d'aiguilles** de Maisonneuve



Et pendant ce temps on s'active en cuisine



Tout ce qu'il faut pour accompagner la soupe à l'oignon. Avec les chanterelles, c'est mieux que la mère Poulard

RESULTATS DU TELETHON 2017 : 1912,50€ de récolte

- Dons déposés : 617,00€

- Bénéfices des manifestations : .. 1295,50€

La totalité des fonds recueillis a été intégralement versée en faveur de la recherche contre les maladies génétiquement transmissibles.

Comme l'an passé, l'association judo-taïso a servi de support pour ce téléthon 2017. Nous ne pouvons que souligner l'importance de l'investissement de notre municipalité dans toutes les manifestations que nous organisons.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les donateurs qui nous ont permis de préparer un repas de qualité à un prix aussi léger.

La forte participation des bénévoles, des producteurs locaux et des associations a contribué largement à la réussite de cette manifestation. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leurs efforts et leur fidélité dans leur action.

L'association remercie les membres du Conseil Municipal pour leurs aides financières et logistiques. Afin de pouvoir continuer à satisfaire ses adhérents en poursuivant l'ensemble de ses différents buts, l'association s'est trouvée un supplément financier en organisant, tous les ans, un loto le 1^{er} dimanche de Mars.

LOTO 2018

IL AURA LIEU LE DIMANCHE 4 MARS 2018 à partir de 14h.

SALLE DES FETES DE MAISONNEUVE.

C'EST UNE DATE A RETENIR.

MERCI A TOUS - BONNE ANNEE 2018

La Présidente, à laquelle s'associent tous les membres du bureau



ASSOCIATION POINTE-FLEXE

Pour l'année 2016-2017, composition du bureau :

Président: M. Emerick Mahé

Trésorière: Mme Robert Sylvie

Secrétaire : Mme Leclerc Elisa

Vice-président : M. Leclerc Damien

Notre association est née le 19 août 2010, et a pour but de faire découvrir la danse modern'jazz aux enfants et aux adultes vivant en milieu rural.

Les cours de danse sont dispensés par un professeur de danse, Isabelle Mahé, à la salle des fêtes de Maisonneuve de la façon suivante :

- ❖ **Niveau éveil (4/5 ans) :** le lundi de 17h30 à 18h15.
- ❖ **Niveau Initiation (6/8 ans) :** le lundi de 18h15 à 19h15.
- ❖ **Niveau Débutant Jazz 1 : (9/10 ans) :** le lundi de 19h15 à 20h15.
- ❖ **Niveau Moyen (à partir de 13 ans) :** le lundi de 20h15 à 21h15.
- ❖ **Niveau adulte :** le vendredi de 21h00 à 22h00.

Nous avons 40 élèves inscrits à ce jour.

Les cours de danse sont dispensés par un professeur de danse JAZZ diplômé d'état formé à Paris (Ecole CHOREIA, Centre des arts vivants).

L'association participe aux TAP mis en place par la communauté de commune du Haut Poitou dans les écoles.

L'association remercie les membres du Conseil Municipal, ainsi que M. le Maire de Maisonneuve pour leur aide financière et logistique.

LES MANIFESTATIONS :

-Porte ouverte en faveur du téléthon : le samedi 09 décembre 2017, les jeunes danseuses de l'association nous ont offert un beau spectacle à la salle des fêtes de Maisonneuve. Leur professeur tient à remercier tous les parents de lui avoir permis, cette année encore, d'associer la danse à cette journée de solidarité et de don de soi.

-le gala de danse de fin d'année, « De l'autre côté du miroir ... », a réuni le dimanche 04 juin 2017, environ 200 spectateurs...

-le gala de fin d'année, « Gares émouvantes... », aura lieu le samedi 09 juin 2018 à la salle des fêtes de Thénézay. Nous vous y attendons nombreux...

MERCI A TOUS ET BONNE ANNEE 2018 !

Le président, auquel s'associent tous les membres du bureau.





Reprise des jeux De BOULES

L'année 2017 a vu la reprise des jeux de boules sur les terrains derrière la salle polyvalente.

Une dizaine de joueurs de pétanque se sont réunis plusieurs dimanches durant la belle saison.

Pour ceux ou celles qui souhaitent se joindre à nous pour la campagne 2018,

Rendez-vous le dimanche 18 mars à 15 heures avec vos boules aux terrains de boules de la salle Polyvalente.

et n'oubliez pas d'en parler à vos amis, à vos proches à vos voisins et venez nous rejoindre.

A bientôt

Pour tous renseignements

Contacter

Jacky COUILLAULT Tél. 06 71 72 12 49



La Lyre Cherves-Maisonneuve



est une harmonie créée en 1949 (association loi 1901) et affiliée à la Confédération Musicale de France (CMF).

Composée d'une trentaine de musiciens issus principalement de la région mirebalaise cette formation **participe aux différentes manifestations officielles dans les communes.**

C'est aussi elle qui participe activement à l'épanouissement culturel de la région à l'occasion de festivals, concours, concerts, aubades et cavalcades.

Renseignements utiles :

Président : William BOIS	06 28 02 75 58	william.bois@sfr.fr
Trésorière : Véronique ROY	06 73 73 57 11	vero.claude@laposte.net
Directeur artistique : Philippe DEBIAIS	06 33 58 17 59	familledebiais@orange.fr
Contact : lyrechervesmaisonneuve86@gmail.com		

➤ Les répétitions :

Tous les vendredis de 20h30 à 22h30 dans l'auditorium de l'EMIM, 2bis rue de Mirebeau, Maisonneuve

➤ **Les animations** : liste sujette à modifications et pouvant être complétée ultérieurement

Novembre 2017 : samedi 11 – cérémonies commémoration 1918 – Maisonneuve, Cherves, Vouzailles

samedi 18 – 18h30 - Concert de la Sainte Cécile – Eglise de Cherves

samedi 25 – 11h/12h – Marché de Noël – Mirebeau

Décembre 2017 : samedi 9 - 16h30 – TELETHON - Salle polyvalente Maisonneuve

Mars 2018 : samedi 17 – Concert avec l’harmonie de Moncontour – Moncontour

_____ - Cérémonies AFN –

Mai 2018 : mardi 8 - Cérémonies commémoration 1945 -

Juillet 2018 : samedi 14 – Fête nationale – Maisonneuve

A noter sur vos agendas ! Dimanche 27 mai 2018, 18h – Mirebeau - Concert avec l’orchestre symphonique du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) et les chœurs du Bois d’Amour.

Notre concept est simple :

***De la musique sympa, du travail sympa, des gens sympa,
pour une ambiance sympa.***

***Vous êtes musiciens, vous habitez la région, venez nous
rejoindre !***



EMIM ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

EMIM, 2 bis rue de Mirebeau - 86170 MAISONNEUVE

Contact : ecoledemusique.emim8600@orange.fr

Site : <http://emim.jimdo.com>

Présidente : Frédérique RICHARD -

Coordinateur : Philippe DEBIAIS - 06.33.58.17.59

L'EMIM est une association loi 1901.

Nouveau : depuis la rentrée 2017/2018 elle a repris la gestion de l'école de musique de Neuville. 12 animateurs de l'enseignement musical et un coordinateur, tous qualifiés, et issus de milieux musicaux différents, garantissent un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous.

L'école compte **150 élèves à la rentrée 2017/2018**. Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année. **N'hésitez pas à prendre contact avec le coordinateur.**

- ✓ **Les cours :** Ils s'adressent à tous les amateurs de 4 à 77 ans et plus.
L'enseignement est délivré sur **3 pôles**. Ils ont lieu soit à **Maisonneuve** dans les locaux de l'EMIM 2bis rue de Mirebeau, soit à **Mirebeau (école J Raffarin)** soit à **Neuville (école Jules Ferry)**.

2 formations cumulables et indépendantes :

- **Formation musicale :**
Eveil musical (4/5 ans), initiation musicale (5/6 ans), formation musicale sur 3 ans enfants et adultes.
- **Formation instrumentale :**
Voici les instruments qui sont pratiqués actuellement et font l'objet de cours tant à Maisonneuve qu'à Mirebeau et Neuville.



Batterie



Clarinette



Flute



Guitare



Piano



Saxophones



Trombone



Tuba



Trompette

D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un nombre minimum de demandes. N'hésitez pas à vous renseigner.

L'EMIM c'est aussi :

- ♪ Un atelier de musique actuelle ou musique amplifiée pour des musiciens voulant créer un groupe et avoir des occasions de se produire en public lors de manifestations.
- ♪ Un ensemble de saxophones
- ♪ Un ensemble de cuivres composé de musiciens issus de tout le territoire du Haut Poitou
- ♪ Un atelier jazz pour ceux qui aiment le swing...
- ♪ Un orchestre junior parce que la valeur n'attend pas le nombre des années ...
- ♪ Un atelier improvisation parce que l'inspiration vient en jouant ...

Pour plus de renseignements [tarifs, animations passées et à venir] merci de consulter le site :

<http://emim.jimdo.com>



Communauté Notre Dame de la plaine
Paroisse Sainte Radégonde en haut Poitou

Bienvenue au Père Jean-François BLOT nouveau curé de la paroisse depuis le 1er septembre 2017.

Né à Parthenay en 1972 le père Jean-François est issu d'une famille chrétienne pratiquante; il entend l'appel à suivre le Christ à l'âge de 19 ans, lors d'un pèlerinage à Lourdes. Après six années de formation au séminaire, il est ordonné prêtre à 27 ans par le père Rouet.

Le père Blot appartient à l'Ordre Franciscain Séculier.

Tous les dimanches, la messe est célébrée à Neuville de Poitou à 10H30

Et dans différentes communautés

Et une fois par mois dans notre communauté.

Tout ceci est affiché à la porte de nos Églises.

Notre Église reste toujours, vivante et au service de la population, pour tout ce qui touche la vie chrétienne (baptême, mariage, catéchisme, et sépulture).

Pour tous renseignements s'adresser à la maison paroissiale de Neuville de Poitou 12 rue de la poste 86170 Neuville. Tel : 05.49.51.22.44.

Club Informatique de Cuhon



Le relais des octets



2 Le club informatique est victime de son succès, si bien que la municipalité de Cuhon
0 vient de nous mettre à disposition une extension de la salle.
1 Nous disposerons ainsi d'une surface 50 % supérieure.
7 Nous avons une douzaine d'ordinateurs disponible pour les formations.
7 Les gens qui possèdent un ordinateur portable peuvent l'utiliser sur place et cela leur
1 permet de réviser l'exercice chez eux.



2 Le club ne développe pas de formations spécifiques, mais répond
0 aux besoins du moment. L'arrivée de l'ADSL a facilité l'usage
1 d'Internet ouvrant la possibilité à de nouvelles formations. (Pour
8 le haut débit, on pourra en reparler).

Nouveau : Un nouvel ordinateur dédié à la vidéo est en service depuis la rentrée

Heures et jours d'ouverture :

Le mardi à partir de 20 H 30

Le club est situé au dessus de l'école de Cuhon



L'adresse du site de CUHON : <http://cuhon.free.fr>

Notre e-mail : cuhon@free.fr

Contact pour information ou inscription :

Christophe Cayet au 05 49 50 98 60

Jean Pierre Nerbusson 06 62 75 81 92

Catherine Gautier 05 49 51 07 54



Cotisation pour l'année 34 € (2017)
Pas fixé pour 2017-2018.





Animation des Écoles

L'Animation des Ecoles est **l'association des Parents d'élèves** du RPI Cherves – Cuhon – Massognes – Maisonneuve – Vouzailles.

L'Animation des Ecoles a pour but de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants des écoles. Elle permet notamment de subventionner une partie des projets éducatifs proposés par les enseignants (sorties, intervenants extérieurs, matériels divers...), d'organiser la visite du Père Noël et d'offrir un spectacle aux enfants...

Pour l'année scolaire à venir, elle organisera les manifestations et opérations suivantes pour lesquelles nous comptons sur votre mobilisation :

- Vente de sapins, de croissants
- Spectacle de Noël : **vendredi 22 décembre 2017** à la salle des fêtes de Cherves (réservé aux enfants)
- Rencontre Inter APE : **samedi 28 avril 2018**
- Fête des écoles : **samedi 23 juin 2018** au gymnase de Vouzailles
- Circuit touristique : **samedi 29 septembre 2018**

En vous remerciant de votre participation et implication à ses manifestations, l'Animation des Ecoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Nous contacter : **animationdesecoles.rpi@hotmail.fr**



Animations des Ecoles – RPI Cherves – Cuhon - Massognes – Maisonneuve - Vouzailles

email : animationdesecoles.rpi@hotmail.fr



Le sang, un besoin vital et quotidien

Suppression de nos collectes : constat décevant

Lors de l'année 2017 nous avons subi de plein fouet la pénurie de dons. Seulement cinq de six collectes ont eu lieu; ainsi la date prévue initialement pour Champigny en Rochereau a été annulée, car nous devons recueillir un minimum de 30 dons à chaque fois. Quant à celle de Vouzailles, nous avons réussi à la maintenir « in extremis » grâce à notre mobilisation d'appel aux donneurs et à leur participation.

Pour l'année 2018, nous passerons de six à quatre collectes. La raison? **PAS ASSEZ DE DONS**, les coûts logistiques sont trop importants face au faible nombre des participants. Désormais, elles seront toutes à Mirebeau, les collectes de Vouzailles et de Champigny en Rochereau ont été supprimées à notre grand regret.

Nous souhaitons nous battre pour le maintien des collectes qui nous restent au nom de tous les malades qui en ont besoin : hommes, femmes et enfants. L'association et tous ses bénévoles faisons un **APPEL AUX DONNEURS ET AU BÉNÉVOLAT**, nous vous invitons à nous soutenir en venant donner votre sang et/ou en rejoignant l'association. Contact : secretaire.dsb.mirebalais@gmail.com

CALENDRIER 2018

COLLECTES DE SANG

MIREBEAU - Salle des Fêtes		
DATES	HEURES	
VENDREDI 26 JANVIER	15h00 - 19h00	Crêpes - Petits cadeaux
MARDI 24 AVRIL	15h00 - 19h00	Crêpes
MARDI 03 JUILLET	15h00 - 19h00	Crêpes
MERCREDI 03 OCTOBRE	15h00 - 19h00	Crêpes
Dimanche 18 février 2018 Salle des fêtes Champigny en Rochereau : 10h30 - Assemblée Générale et remise de décorations 13h00 - Banquet		
Samedi 07 juillet 2018 : voyage d'une journée Réservations auprès de Mme Danièle Rousselle 06 88 67 85 91		
		

Découvrez notre gamme de service à la personne

La gamme DOMICILE

Avec ses services de ménage, repassage, l'ADMR met à disposition des professionnels compétents, qui savent répondre aux besoins et s'adapter aux exigences de chacun de ses clients, à tous les âges de la vie.



La gamme FAMILLE

L'ADMR est attentive au bien-être des enfants et soucieuse de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie (familiale, professionnelle et sociale).



Pour répondre à tous vos besoins, l'ADMR développe des solutions d'accueil individuel (garde d'enfants à domicile) ainsi qu'un soutien éducatif et moral en cas d'aléas de la vie (soutien à la parentalité).

La gamme AUTONOMIE

L'ADMR accompagne les personnes âgées et personnes en situations de handicap dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi téléassistance, transport accompagné. Une large palette de services qui répond aux besoins de chacun.



La gamme SANTÉ

Ecourter un séjour à l'hôpital, recevoir des soins à domicile, c'est possible grâce aux services Santé. L'ADMR dispose d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR

Rejoignez-nous !

Vous voulez être utile à ceux qui vous entourent, agir pour le développement local, vivre une expérience humaine enrichissante, partager et acquérir compétences et savoir-faire ?

Votre action se situe au cœur de l'humain...

- Réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et des familles aidées.
- Créer du lien lors de l'animation ou de sorties en accompagnant les clients et leurs familles.
- Accueillir et renseigner les clients.
- Participer à l'évaluation des besoins de la personne.
- Proposer les services de l'ADMR.

... et de la vie associative

- Assurer la gestion du personnel.
- Réaliser le suivi de trésorerie.
- Participer à l'organisation des temps forts de l'association.
- Organiser le travail des intervenants.

Je veux être bénévole que dois-je faire ?

Prenez contact avec l'association ADMR. Nous vous rencontrerons pour mieux se connaître, échanger sur vos attentes et vous présenter nos missions. Ensuite, nous définirons ensemble vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.



Acteur de l'économie sociale solidaire et environnementale

46 Maisons des services à proximité de chez vous sur le département de la Vienne



NOUVELLE ADRESSE
AU 16 JANVIER 2018

Maison des Services ADMR

12 Avenue du Général de Gaulle
86110 MIREBEAU

Tél. : 05 49 59 13 06

E-mail : info.assomirebeau.fede86@admr.org

Site internet : www.fede86.admr.org



UEJM

L'Union Enfance Jeunesse du Mirebalais (UEJM), une jeune association ouverte à tous

L'UEJM a été créée, à Mirebeau, en mai 2013. Depuis le 29 juin 2016, les familles sont devenues adhérentes à part entière de l'association et lors de notre dernière Assemblée Générale, 3 adhérentes sont venues renforcer les instances de l'association.

Une association ayant pour orientations la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse

Par conventionnement avec la Communauté de Communes du Haut Poitou, la CAF et la MSA, mais aussi financements respectifs de ces trois partenaires et la participation financière des familles, l'UEJM gère 5 équipements : **les 3 Accueils de Loisirs** situés sur les communes de Champigny-en-Rochereau, Chouppes et Vouzailles, le « **RAMI** » et le « **LAEPI** », tous deux situés à Mirebeau, mais dont les activités sont également effectuées en itinérance sur le territoire.

Une association naturellement ouverte au partenariat

L'UEJM est affiliée et adhérente à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC), mais aussi adhérente à la Délégation Départementale des FRANCAS de la Vienne. Elle a mutualisé son poste de comptable avec le Centre Socio-Culturel « La Case » de Vouillé. Elle entend mener son projet associatif en partenariat, notamment avec les autres acteurs et associations du territoire. A Chouppes, depuis septembre 2017, elle partage ses locaux avec l'association « l'Ecol'autrement ».

Le LAEPI, qu'est ce que c'est ? : un Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant animé par Valérie GARGOT et Hélène DENQUIN

- **Pour qui ?** : pour tous les parents et leurs enfants non encore scolarisés (0-6 ans)
- **Pourquoi ?** : pour rencontrer et échanger avec d'autres parents dans un cadre convivial pour l'éveil et la socialisation de l'enfant

pour accompagner votre enfant au travers de moments ludiques avec d'autres enfants et adultes

- **Quand ?** : Tous les vendredis matins de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)
- **Où ?** : en itinérance sur les communes d'Amberre, Champigny-en-Rochereau, Cherves, Chouppes, Coussay, Cuhon, Maisonneuve, Massognes, Mirebeau, Thurageau, Varennes et Vouzailles, **suivant un planning affiché dans les locaux**
- **Contact** : Pour tout renseignement : Valérie GARGOT 06 17 12 87 10 (le jeudi après-midi de 14h à 16h)

19 bis, rue Maurice Aguillon 86 110 MIREBEAU ou laepi.mirebalais@gmail.com

Une nouveauté : depuis septembre 2017, Hélène DENQUIN est devenue la deuxième animatrice du LAEPI

Le RAMI, qu'est ce que c'est ?: le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant est animé par Fabien TROUVE

C'est un lieu d'écoute, d'information, d'accompagnement, de médiation qui s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents. C'est aussi pour les usagers, le moyen de se rencontrer et d'échanger.

Le RAMI propose aux enfants de jouer, de s'éveiller, de se socialiser, d'expérimenter. Les adultes accompagneront les enfants dans cette démarche sans souci d'un résultat fini et sans faire à leur place.

Le RAMI propose aux assistant(e)s maternel(le)s de se rencontrer, d'échanger, de s'informer sur leur statut de salarié, leurs droits et devoirs et d'enrichir leurs compétences.

Le RAMI propose aux parents de les informer sur les modes de garde, de leur mettre à disposition la liste des assistant(s) maternel(le)s, de les informer sur leur rôle d'employeur et être un lieu d'écoute et d'échanges notamment lors de soirées à thème.

Les ateliers d'éveil sont ouverts de 9h30 à 11h30, les lundi et mardi matin (une semaine sur deux) et le jeudi matin, suivant un planning affiché dans les locaux

Le responsable du relais a un temps de permanence téléphonique ou d'accueil sur rendez-vous le lundi et le jeudi de 14h à 19h30.

Contact : pour tout renseignement : Fabien TROUVE au 05 16 34 69 99 ou 06 20 78 80 74 ou rami.mirebalais@gmail.com

Les 3 Accueils de Loisirs de Champigny-en-Rochereau (3/6 ans), de Chouppes (3/12 ans) et de Vouzailles (6/12 ans)

Ils fonctionnent sur la base d'un projet éducatif commun aux 3 « ALSH » et sont à destination des familles, des enfants et des préadolescents âgés de 3 à 12 ans, habitant la communauté de communes du Haut Poitou, les mercredis et les vacances scolaires. Durant celles-ci, les « alsh » ont une amplitude d'ouverture de 7h15 à 19h00.

Les projets et activités pédagogiques sont menés par une équipe d'animation dynamique, qualifiée faisant appel aux outils méthodologiques d'une pédagogie par objectifs, différenciée et adaptée aux capacités des enfants accueillis.

Nous accueillons aussi les enfants en situation de handicaps, dans une logique d'inclusion, mais en tenant compte de nos locaux, notre organisation et financements actuels.

Nous avons la volonté d'impliquer les parents & ses adhérents dans notre projet associatif pour faire comprendre aux parents et aux enfants qu'ils ne sont pas des « simples consommateurs de loisirs » et qu'ils peuvent devenir « acteurs » de l'association et des loisirs de leurs enfants.

LES HABITANTS PEUVENT ENCORE INSCRIRE LEUR ENFANT SUR LES MERCREDIS ET LES PROCHAINES VACANCES !!!

Pour tout renseignement ou pour toute inscription : Sandrine BERGEON au 06 18 97 87 35 ou alsh.uejm@gmail.com

Quel beau jeu de mots



JOLIMENT BIEN DIT L'emploi du pronom indéfini...

Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde - **Quelqu'un** - **Chacun** - et **Personne** ...

Il y avait un important travail à faire,

Et on a demandé à **Tout le monde** de le faire.

Tout le monde était persuadé que **Quelqu'un** le ferait.

Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité **Personne** ne le fit.

Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de **Tout le monde** !

Tout le monde pensa que **Chacun** pouvait le faire

Et **Personne** ne doutait que **Quelqu'un** le ferait

En fin de compte, **Tout le monde** fit des reproches à **Chacun**

Parce que **Personne** n'avait fait ce que **Quelqu'un** aurait pu faire.

MORALITÉ

Sans vouloir le reprocher à **Tout le monde**,

Il serait bon que **Chacun**

Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir

Que **Quelqu'un** le fera à sa place

Car l'expérience montre que

Là où on attend **Quelqu'un**,

Généralement on ne trouve **Personne** !

CONCLUSION

Je vais le transférer à **Tout le monde** afin que **Chacun** puisse l'envoyer à **Quelqu'un** sans oublier
Personne...

Construire ensemble une place pour et avec tous les jeunes

La Mission Locale d'Insertion du Poitou
partenaire des **jeunes** DE 16 À 25 ANS

VIE QUOTIDIENNE
EMPLOI
FORMATION
SANTÉ

Mission Locale d'Insertion du Poitou

Espace Jean-François Robin - 30 rue des Feuillants - 86000 Poitiers

La MLI à votre écoute au 05 49 30 08 50
www.mli-poitiers.asso.fr

« Nous, **Jeunes de -26 ans** non scolarisés, la MLI du Poitou... »

- nous accueille
- nous informe
- nous oriente
- nous conseille
- nous accompagne...

dans nos démarches liées à l'emploi, la formation et la vie quotidienne. »

[Logo]
Mission Locale d'Insertion du Poitou

La MLI à votre écoute au 05 49 30 08 50

Retrouvez-nous à **POITIERS**
Espace Jean-François Robin - 30 rue des Feuillants
secretariat@mli-poitiers.asso.fr
du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Fermeture le vendredi à 17h et le mardi après-midi

et uniquement sur Rendez-vous à :

MIREBEAU Pôle Économie Emploi tous les jours sauf le jeudi fermeture le mardi après-midi	&	NEUVILLE DE POITOU Centre Social du lundi au vendredi fermeture les après-midis du lundi, mardi et mercredi
VENDEVRE DU POITOU Mairie lundi & mercredi uniquement l'après-midi	&	ST JULIEN L'ARS Hôtel des Entreprises lundi & jeudi



N'hésitez pas à nous contacter

au 05.49.90.87.07

L'association Entraide Pour l'Emploi favorise depuis 30 ans, l'insertion professionnelle des personnes sans emploi en leur proposant des missions de travail à proximité et un accompagnement vers l'emploi personnalisé.



Territoire Lenchoître Mirebeau



Mise à disposition de personnel

◆ **Particuliers :** 16.69 €/heure
Avec une déduction fiscale de 50% sur la somme utilisée
Ménage, jardin, garde d'enfant, surveillance de nuit, dame de compagnie...



◆ **Associations, Collectivités :** 17.57 €/heure
Agent d'entretien, voirie, Agent de service, aide cantine, aide cuisine, surveillance de nuit, Agent de déchetterie, ripeur...



◆ **Entreprises :** 18.54 €/heure
Remplacement de personnel, agent d'entretien, secrétariat, entretien des espaces verts...

Accompagnement vers l'Emploi

◆ **Accompagnement individualisé et personnalisé.** (recherche d'emploi, projet professionnel...)

◆ **Ateliers collectifs :**
- Lettre de motivation, CV, Préparation entretien d'embauche, Le marché du travail...
- La sécurité au travail, les attitudes professionnelles...

◆ **Formations professionnelles :**
Actions de professionnalisation en lien avec nos activités : Entretien de la maison, repassage, aide à la toilette, module de jardin...

Horaires d'ouverture :

Siège social Au 16 rue de l'ancien pont à Lenchoître :

Lundi, mardi et jeudi : 09h00-12h00 13h30-17h30

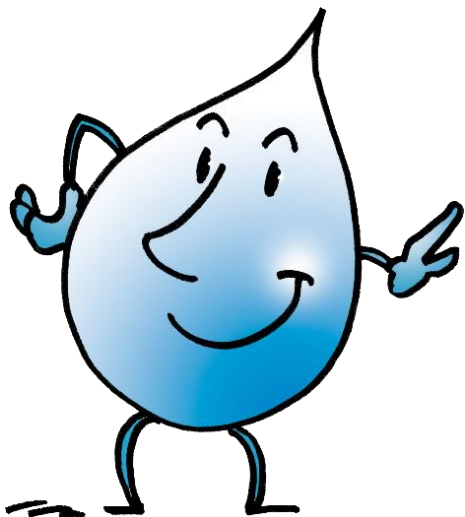
Mercredi : 09h00-12h00

Vendredi : 09h00-12h00 13h30-16h30

Permanence sur Mirebeau :

Mairie Mirebeau

Mardi et jeudi : 09h00-12h00



Vers un prix unique de l'eau pour tous, en 2018

Eaux de Vienne mettra en place un tarif unique de vente d'eau potable pour les usages domestiques, sur l'ensemble de son périmètre d'intervention, à compter de 2018. Le prix par m³ avoisinera les 2,19€ TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m³ consommés*. Cette décision historique, prise en Assemblée Générale de décembre 2015, consolide le statut départemental d'Eaux de Vienne et contribue à une équité entre tous les abonnés ainsi qu'à une solidarité plus forte entre les territoires. « Les besoins d'investissement pour l'avenir pourront être assurés afin que le patrimoine transmis aux générations futures réponde bien aux considérations du développement durable. » précise Yves Kocher, Directeur Général des Services.

* tarif communiqué sur la base de la TVA actuelle à 5,5% et du taux de redevance pollution le plus couramment répandu (soit 60 euros HT d'abonnement et 1.35 € HT/m³).

Un service gratuit sur l'ensemble du territoire

En 2018, l'ensemble des 160 000 abonnés du syndicat Eaux de Vienne-Siveer auront accès au prélèvement mensuel pour régler leur facture d'eau. L'intérêt pour un abonné d'opter pour ce mode de règlement est de faciliter la maîtrise de son budget en étalant sur l'année le paiement de sa facture d'eau, sans se soucier des délais. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur son compte est le même, sur la base d'un échéancier qui lui a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle.



Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr

Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.

Les acteurs de l'énergie sur votre collectivité

Le département de la Vienne a cela de particulier qu'il fonctionne un peu différemment du reste de la France en matière d'énergie !



- **Rappel historique**

Notre collectivité est adhérente au Syndicat ENERGIES VIENNE. Créé en 1923, il regroupe 225 communes, et jusqu'à 7 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI) dont la Communauté Urbaine de Grand Poitiers (en lieu et place de 35 communes sur les 40 qui la composent). Son territoire, essentiellement rural, couvre plus de 90 % du département de Vienne.

Le Syndicat, a très vite mis en place une entreprise : la Régie d'électricité de la Vienne (devenue SOREGIES), afin d'électrifier le département grâce à l'initiative des élus locaux.

Le Syndicat gère les services publics de l'électricité et du gaz ainsi que des actions de maîtrise de la demande en énergie et de soutien au développement des énergies renouvelables.

- **Le Groupe ENERGIES VIENNE**

Il est composé de 3 Sociétés : la société d'économie mixte SOREGIES, les SAS SRD et SERGIES, ainsi que les filiales ALTERNA et BOUTINEAU, aux missions complémentaires, sous l'égide du Syndicat ENERGIES VIENNE actionnaire public majoritaire (à près de 84 %), aux côtés de la caisse des Dépôts, du Crédit Agricole Touraine Poitou et de 3 entreprises locales d'énergie:



A l'initiative de toute cette aventure, le Syndicat ENERGIES VIENNE continue aujourd'hui à être l'Autorité organisatrice de la distribution d'énergie sur le territoire de 260 communes du département (qui en compte 274) et l'actionnaire public majoritaire de SOREGIES.



SOREGIES société pivot du Groupe Energie Vienne est quant à elle, fournisseur d'électricité, distributeur et fournisseur de gaz pour 155.000 clients.

Fournisseur historique du département de la Vienne, à ce titre, il est le seul fournisseur qui puisse proposer des tarifs réglementés sur notre commune.



Depuis 2001, SERGIES met tout son savoir-faire au service des collectivités en Vienne et dans la région pour développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation et biogaz). Pionner du financement participatif, elle contribue activement à l'aménagement et l'exploitation de moyen de production d'électricité décentralisée. Son objectif est une production permettant de couvrir en énergie verte 45 % de la consommation des clients de SOREGIES en 2025.



SRD, gestionnaire de réseaux du Groupe ENERGIES VIENNE a été créée en 2008 suite à l'obligation de séparation juridique des activités de fourniture et de gestion des réseaux. Il gère, exploite, entretient, développe et investit sur les réseaux électriques des 253 communes rattachées au Syndicat ENERGIES VIENNE.



SORÉGIES
votre partenaire éco-énergies

Nous vous offrons
une **prime** pour vos travaux
de rénovation **énergétique**

*Pour vos travaux d'isolation
ou de changement de chauffage,
contactez-nous avant le début
de votre projet pour
bénéficier d'une prime**




Les certificats d'économies d'énergie sont attribués par le préfet de la Région de Bruxelles Capitale aux entreprises et particuliers qui réalisent des travaux d'économie d'énergie.

SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, est signataire de la charte d'engagement « **Coup de pouce économies d'énergie** ».

SOREGIES s'engage ainsi aux côtés des ménages afin de les **accompagner financièrement** dans certains travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

Cela se traduit par **une prime** pouvant aller jusqu'à **1 330 €* pour l'isolation de 100 m² de toiture, 800 €* pour un remplacement de chaudière à haute performance énergétique ...**

Pour découvrir toutes les **modalités de cette offre** et estimer le montant de la prime à laquelle vous pourriez prétendre, **rendez vous sur le site www.soregies.fr ou contactez SOREGIES au 05.49.44.79.00**

* ce montant varie en fonction des conditions de ressource du foyer et du type des travaux réalisés

QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 ?

À travers l'élaboration de son SCOT, le Seuil du Poitou construit son projet de territoire qui a deux finalités : construire un projet durable et cohérent permettant d'améliorer la qualité de vie de tous et de rendre le territoire plus fort et plus attractif pour peser au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.

> Qu'est-ce que le SCOT ?

C'est un document d'urbanisme qui permet de définir un projet de territoire pour le Seuil du Poitou.

Il exprime une stratégie d'aménagement et de développement durables à l'horizon 2035. Il fixe les règles du jeu dans les domaines de l'habitat, des transports, du développement économique, de l'environnement, de l'énergie...

Il aborde ces thématiques de façon croisée. Il offre un cadre de référence aux documents d'urbanisme locaux comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui, notamment, encadre les permis de construire.

Il fédère 4 intercommunalités pour rendre le projet cohérent dans son ensemble.

> De quoi se compose le SCOT ?

Le SCOT est composé de trois documents principaux répondant à trois questions : le diagnostic ("Quel portrait du territoire ?"), le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD** - ("Quel projet pour demain ?"), le **Document d'Orientations et d'Objectifs - DOO** - ("Quelles normes pour y parvenir ?").

> Pourquoi êtes-vous directement concernés par le SCOT ?

Le SCOT touche à l'aménagement du Seuil du Poitou dans les domaines essentiels de la vie quotidienne : logement, commerce, entreprises, agriculture, paysages, transports, tourisme, culture, énergie, climat, numérique... Autant de thèmes qui vous concernent directement. C'est pourquoi la concertation est l'un des maîtres mots de l'élaboration du SCOT.

> À quelles questions le SCOT répond-il ?

Transport

Comment répondre aux attentes des habitants et des entreprises en matière de transport ? Comment favoriser l'usage des transports en commun et des modes de déplacement doux (vélo et marche) ?

Économie

Comment développer les pôles économiques pour favoriser l'emploi ?

Le territoire du SCOT du Seuil du Poitou



Commerce

Comment équilibrer commerces de proximité et grandes surfaces pour des villes et bourgs attractifs ?

Habitat

Où construire ? Où réhabiliter ? Combien et quels types de logements à l'horizon 2035 ?

Environnement

Comment équilibrer urbanisation et préservation des espaces naturels et agricoles ?

Climat/Énergie

Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie ?

Numérique

Comment favoriser l'accès des entreprises et des habitants au numérique ?

> Qui élabore le SCOT ?

Les élus du Syndicat Mixte en charge du SCOT, membres des 4 intercommunalités, avec les partenaires publics (État, Région, Département, Chambres consulaires, Autorités Organisatrices des Transports...,

c'est-à-dire les Personnes Publiques Associées),

- les partenaires techniques (urbanistes, géographes, paysagistes, spécialistes de l'environnement...),
- en concertation avec les habitants et le monde associatif et économique.

> Quel calendrier ?

Le diagnostic a été rédigé en 2017. Le PADD et le DOO le seront en 2018. L'arrêt de projet est prévu fin 2018. Ensuite, les Personnes Publiques Associées seront consultées sur le projet. Enfin, une enquête publique sera organisée. Le SCOT sera appliqué en 2020.

Comment vous exprimer ?

- Lors des réunions publiques (les dates et les lieux sont sur Internet).
- Sur Internet : www.scot-seuil-du-poitou.fr.
- Par mail : monavis@scotsp.fr.
- Sur les registres d'expression (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

CALENDRIER DE COLLECTES

1^{ER} SEMESTRE
2018



SECTEUR NORD

MAISONNEUVE, MASSOGNES, CHERIVES, VOUZAILLES,
CHAMPIGNY-EN-ROCHEREAU (CHAMPIGNY-LE-SEC)

MIREBEAU :

21 - 44 - 46 - 48 : BOULEVARD VOLTAIRE

JANVIER					
LUNDI	1	8	15	22	29
MARDI	2	9	16	23	30
MERCREDI	3	10	17	24	31
JEUDI	4	11	18	25	
VENDREDI	5	12	19	26	
SAMEDI	6	13	20	27	
DIMANCHE	7	14	21	28	

FÉVRIER					
LUNDI		5	12	19	26
MARDI		6	13	20	27
MERCREDI		7	14	21	28
JEUDI	1	8	15	22	
VENDREDI	2	9	16	23	
SAMEDI	3	10	17	24	
DIMANCHE	4	11	18	25	

MARS					
LUNDI		5	12	19	26
MARDI		6	13	20	27
MERCREDI		7	14	21	28
JEUDI	1	8	15	22	29
VENDREDI	2	9	16	23	30
SAMEDI	3	10	17	24	31
DIMANCHE	4	11	18	25	

AVRIL					
LUNDI		2	9	16	23
MARDI		3	10	17	24
MERCREDI		4	11	18	25
JEUDI		5	12	19	26
VENDREDI		6	13	20	27
SAMEDI		7	14	21	28
DIMANCHE	1	8	15	22	29

MAI					
LUNDI		7	14	21	28
MARDI	1	8	15	22	29
MERCREDI	2	9	16	23	30
JEUDI	3	10	17	24	31
VENDREDI	4	11	18	25	
SAMEDI	5	12	19	26	
DIMANCHE	6	13	20	27	

JUIN					
LUNDI		4	11	18	25
MARDI		5	12	19	26
MERCREDI		6	13	20	27
JEUDI		7	14	21	28
VENDREDI	1	8	15	22	29
SAMEDI	2	9	16	23	30
DIMANCHE	3	10	17	24	

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTE SÉLECTIVE

JOURS FÉRIÉS

Communauté de communes du Haut-Poitou • 10 avenue de l'Europe • 86 190 Neuville-de-Poitou • 05 49 51 93 07 • servicetechniques@cc-hautpoitou.fr

**HAUT
POITOU**
Communauté de communes



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

MIREBEAU

Chemin Gaurie • 05 49 39 20 96

LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	8H15 - 12H
JEUDI	13H30 - 18H
VENDREDI	
SAMEDI	

VOUZAILLES

Route de Mirebeau • 05 49 51 88 59

MERCREDI	9H - 12H 14H30 - 18H	MERCREDI	9H - 12H 14H - 17H30
JEUDI	14H30 - 18H	JEUDI	14H - 17H30
VENDREDI		VENDREDI	
SAMEDI	9H - 12H 14H30 - 18H	SAMEDI	9H - 12H 14H - 17H30



SAISON ÉTÉ
À partir du dernier dimanche de Mars



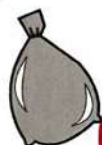
SAISON HIVER
À partir du dernier dimanche d'Octobre

CONSIGNES DE TRI

VARIÉES SELON
LES SECTEURS



• **POUBELLE**
ORDURES MÉNAGÈRES
INDIVIDUELLE
OU COLLECTIVE



ATTENTION
LES SACS
DOIVENT
ÊTRE FERMÉS

• SAC JAUNE EMBALLAGES

BOUTEILLES ET
FLACONS PLASTIQUES,
EMBALLAGES
MÉTALLIQUES,
CARTONNETTES,
BRIQUES
ALIMENTAIRES ET
TOUS LES PAPIERS



• CONTENEUR À VERRE

BOUTEILLES EN VERRE,
POTS ET BOCAUX



PAS D'AMPOULE, DE VAISSELLE
OU DE PORCELAINE